



ASSOCIATION BANANIERE DU CAMEROUN



AVIS DE MARCHÉ DE SERVICES N°005/AMS/ASS/2015

MAITRISE D'ŒUVRE PROJET DE MODERNISATION DU TERMINAL MIXTE FRUITIER AU PORT DE DOUALA CAMEROUN-AFRIQUE CENTRALE

1. Référence de la publication

Avis de marché n° 005/AMS/ASS/2015

<http://www.assobacam.com> choisir la rubrique appel d'offres

2. Procédure

Restreinte

3. Intitulé du programme

Mesures d'Accompagnement aux pays ACP fournisseurs de Bananes (MAB)

4. Financement

Convention BAN/2014/346-448

5. Pouvoir adjudicateur

Association Bananière du Cameroun (ASSOBACAM)

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Nature du marché

Marché de Services

7. Description du marché

Dans le cadre des mesures d'accompagnement de la banane, la communauté européenne a accordé une subvention à l'ASSOBACAM pour financer les travaux de modernisation du terminal fruitier au port de Douala. Plus précisément, il s'agit de recruter des consultants pour réaliser les prestations suivantes :

La Maitrise d'œuvre froide pour les aspects spécifiques à la chambre froide, à savoir :

- L'assistance pour la mise au point des contrats concernant la chambre froide
- La direction de l'exécution des travaux d'installation et de mise en service de la chambre froide;
- L'assistance aux opérations de réception et de mise en service de la chambre froide

8. Nombre et intitulé des lots

*Association régie par la loi 90/053 du 19 décembre 1990
BP 1 360 Douala – Tél : +(237)33 43 80 10 Fax : +(237)33 43 80 09
email : assobacam.douala@yahoo.fr*

Nombre de lots : 1

MAITRISE D'ŒUVRE DU TERMINAL FRUITIER AU PORT DE DOUALA, intitulé du Lot:

01 MAITRISE D'ŒUVRE FROID

9. Budget maximal

180 000 Euros

10. Prestations additionnelles

Sans objet

CONDITIONS DE PARTICIPATION

11. Eligibilité

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques et morales participant individuellement ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires, qui sont établies dans un Etat membre de l'Union européenne, dans un Etat ACP, ou dans un pays ou sur un territoire autorisé par l'accord de partenariat ACP-CE en vertu duquel le programme est financé (voir également le point 29 ci-après).

12. Candidature

Toute personne physique ou morale éligible (au sens du point 11 ci-dessus) ou groupement de ces personnes (consortium) peut soumettre sa candidature.

Un consortium peut être un groupement permanent doté d'un statut juridique ou un groupement informel créé aux fins d'un appel d'offres spécifique. Tous les membres d'un consortium (c'est-à-dire, le chef de file et tous les autres membres) sont conjointement et solidairement responsables devant le pouvoir adjudicateur.

La participation d'une personne physique ou morale inéligible (au sens du point 11) entraînera l'élimination automatique de la candidature concernée. Si cette personne ferait partie d'un consortium, son élimination entraînera celle du consortium dans son ensemble.

13. Nombre de candidatures

Une personne physique ou morale ne peut soumettre plus d'une candidature, quelle que soit la forme de sa participation (comme entité juridique individuelle ou comme chef de file ou membre d'un consortium présentant une candidature). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une candidature, toutes les candidatures auxquelles cette personne participe seront rejetées.

Les candidats peuvent soumettre une candidature pour un lot seulement, plusieurs lots, ou tous les lots. Les marchés seront attribués lot par lot et chaque lot fera l'objet d'un marché distinct.

14. Interdiction des alliances entre des soumissionnaires retenus sur la liste restreinte.

Toute offre reçue de la part de soumissionnaires comprenant des sociétés autres que celles mentionnées sur les formulaires de candidature ayant servi à l'établissement de la liste restreinte sera éliminée de la présente procédure restreinte. Les candidats invités à soumissionner ne peuvent ni s'associer ni établir de relations sous-contractuelles entre eux concernant le marché en question.

15. Situations d'exclusion

Les candidats doivent joindre à leur formulaire de candidature une déclaration signée (incluse dans le formulaire type de candidature) attestant qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations d'exclusion prévues dans le Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de l'Union Européenne

16. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance est autorisée. Toutefois, le sous-traitant ne pourra exécuter une portion du marché supérieure à 30%.

17. Nombre de candidats invités à soumissionner

Sur la base des candidatures reçues, 4 (quatre) candidats seront invités à présenter une offre détaillée dans le cadre du présent marché. Si le nombre des candidats éligibles satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au minimum de 2, le pouvoir adjudicateur pourra inviter les candidats qui satisfont aux critères, à présenter une offre.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

18. Date prévue d'envoi des invitations à soumissionner

Lundi 16/02/2015

19. Date pour le début d'exécution du marché

Mardi 07/04/2015

20. Période de mise en œuvre des tâches

- Ensemble du projet : 20 mois
- lot 1 : 8 mois;

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

21. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux candidats. Dans le cas où les candidatures seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble:

1) Contenu du Dossier administratif (critère éliminatoire)

Le candidat doit présenter un dossier administratif complet incluant :

- Une attestation de registre de commerce ou ce qui en tient lieu dans son pays d'origine ;
- Un titre de patente ou ce qui en tient lieu dans son pays d'origine, de l'exercice fiscal en cours certifié conforme à l'original ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le service compétent de son pays d'origine
- Une attestation d'imposition datant de moins de trois mois émise par l'administration fiscale de son pays d'origine ;

Le candidat sélectionné doit fournir un dossier administratif complet datant de moins de trois mois.

2) Capacité économique et financière /20

- **le chiffre d'affaires annuel moyen** du candidat doit être supérieur au budget maximum annualisé du marché pour chacun des lots, soit pour :
 - **Lot 1** : Maîtrise d'œuvre froide : 108 000 euros par an en moyenne sur les trois dernières années, attestées par ses déclarations annuelles dûment cachetées par l'administration fiscale de son pays d'origine.

3) Capacité professionnelle du candidat/20

- **Références du Candidat** : le candidat doit présenter des références sur les projets réalisés dans un environnement portuaire au cours des cinq dernières années en termes d'études ou de maîtrise d'œuvre de projet dans un port. Pour cela, il devra lister et fournir des attestations de service délivrées par ses clients ;

- **Connaissance de l'environnement portuaire** : le candidat doit présenter la liste de ses experts et les experts principaux devront fournir les attestations professionnelles de leur pays d'origine.
- **Matériel et logiciel du candidat** pour effectuer le travail : (topographie, logiciel de calcul),

4) **Capacité technique du candidat/60**

Le candidat devra fournir une méthodologie pour effectuer chacun des lots de la maîtrise d'œuvre du projet de modernisation du terminal fruitier au Port autonome de Douala. Cette capacité sera évaluée de deux manières :

- liste des experts principaux confirmée par la signature desdits experts dans le dossier de candidature ;
- une note de méthodologie décrivant la démarche qui sera utilisée dans le projet par le candidat ;

22. Critères d'évaluation

Les candidats ayant obtenu une note supérieure à 80/100, étant entendu que l'absence du dossier administratif est éliminatoire, seront invités à présenter une offre technique et financière détaillée.

CANDIDATURE

23. Date limite de réception des candidatures

Les candidatures devront parvenir au plus tard le vendredi 6 mars 2015 à 11h00 dans les locaux de l'ASSOBACAM contre un récépissé marquant la date et l'heure de l'arrivée. Le récépissé sera délivré par l'ASSOBACAM.

Il ne sera pas tenu compte des candidatures reçues après la date limite.

24. Modalités de présentation des candidatures et renseignements à fournir

Les candidatures doivent être rédigées en français ou en anglais au moyen du formulaire de candidature, dont le format et les instructions doivent être strictement respectés. Ce formulaire de candidature est joint au présent avis de marché

Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à la candidature ne sera pas pris en considération.

25. Modalités d'envoi des candidatures

Les candidatures doivent être transmises en français exclusivement au pouvoir adjudicateur:

- SOIT par **courrier recommandé** (service postal officiel), à l'adresse suivante:

ASSOBACAM
Attention Mr OWONA KONO JOSEPH
BP 1360 DOUALA
CAMEROUN

- SOIT par **porteur** (notamment les services de messagerie express) déposant **directement** la candidature auprès du pouvoir adjudicateur, contre accusé de réception signé et daté, à l'adresse suivante:

ASSOBACAM
IMMEUBLE SCI face CRTV 2^{ème} étage BONANJO
Attention Mr OWONA KONO JOSEPH
BP 1360 DOUALA
CAMEROUN

L'intitulé du marché et le numéro de l'avis de marché (voir rubrique 1 ci-dessus) doivent figurer lisiblement sur l'enveloppe contenant la candidature et doivent être mentionnés dans toute correspondance ultérieure avec le pouvoir adjudicateur.

Les candidatures soumises de toute autre façon seront écartées

26. Modification ou retrait des offres

Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre moyennant une notification écrite avant la date limite de remise des offres. Aucune offre ne saurait être modifiée après ce délai.

La notification de modification ou de retrait doit être rédigée et présentée conformément à la clause 25. L'enveloppe extérieure (et, le cas échéant, l'enveloppe intérieure) doit porter la mention «modification» ou «retrait», selon le cas.

27. Langue opérationnelle

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français ou en anglais.

29. Base juridique.

Textes de l'Instrument de Mesures d'Accompagnement aux pays ACP fournisseurs de Bananes (MAB).

Avertissement :

La publication de cet avis d'appel d'offres n'engage nullement le pouvoir adjudicateur à mettre en œuvre les projets annoncés (cf. Article 26 des Instructions aux soumissionnaires).